

LA LETTRE DU HÉRISSEON

Reconnue d'utilité publique
depuis 1976

> LH N°265

> Printemps 2017

DIESEL

L'enfumage
continue

PAGE 2

CIGÉO,

Le scandale
six pieds
sous terre

PAGE 4



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Élections

**Nos 10
propositions**
pour un monde vivable



édito

DENEZ L'HOSTIS
PRÉSIDENT DE FNE



Un mandat présidentiel s'achève à la tête de l'État et nous en dressons un bilan en demi-teinte. Reconnaissons d'abord que certains discours ont changé. Nécessité de sortir du diesel, engagement contre l'artificialisation du territoire, défense de l'agroécologie : des déclarations innovantes ont témoigné d'une prise de conscience. La COP21 aura été un moment fort de la lutte contre les changements climatiques. À l'actif de ce quinquennat, seize lois sur les sujets environnementaux. Mais malgré les promesses de 2012, François Hollande n'aura pas été le président de la réforme du code minier ou de la mise en place de l'écotaxe. Le dialogue environnemental a été mis à mal plus d'une fois dans les territoires, à Sivens, à Notre-Dame-des-Landes, à Bure. Les lobbies pèsent toujours plus.

La transition écologique réclame pourtant la mobilisation de tous, société civile, politiques, entreprises et la défense de l'intérêt général. Avec de la créativité et de la volonté, nous pouvons changer la donne, comme le démontrent nos dix propositions pour les présidentielles. Les militant.e.s du mouvement France Nature Environnement mettent l'environnement au cœur des débats et continueront à le faire, quelle que soit l'issue des scrutins de mai et juin. Pour moi aussi, une page se tourne. Le 8 avril, les représentants des associations du mouvement auront choisi un nouveau président. Je suis fier et heureux d'avoir porté leurs convictions durant trois ans, tant au plan international, national que régional en venant sur le terrain soutenir de nombreuses luttes : Alteo, Notre-Dame-des-Landes, Grand contournement Ouest de Strasbourg, plateau de Saclay, ligne grande vitesse sud-ouest, Ile de Molène... Face à l'adversité, France Nature Environnement, la voix des associations de protection de la nature en France depuis près de cinq décennies, une voix qui compte dans le paysage politique, ne plie pas. Je reste engagé à vos côtés pour une biodiversité épanouie et une qualité de vie partagée. Merci à tous !

LE CHIFFRE

150 hôtels

se sont portés volontaires pour évaluer et communiquer à leurs clients l'empreinte environnementale de leur nuit, à partir de quatre indicateurs environnementaux : impact sur le climat, consommation d'eau, de ressources non renouvelables, part des produits bio ou écolabellisés au menu. Une nouvelle initiative en terme d'affichage environnemental que salue FNE.

DIESEL

L'enfumage continue

Après le scandale Volkswagen, c'est la nouvelle affaire qui secoue le monde automobile. Selon la Direction de la répression des fraudes, Renault aurait délibérément bridé le système de dépollution de certains de ses moteurs. Au mépris de la santé des citoyens.



Le 17 mars, Libération a publié des informations issues du sévère rapport sur Renault de la Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) au Parquet de Paris. La stratégie du constructeur français, qui consisterait à faire fonctionner le système de dépollution uniquement entre certaines températures, est considérée comme une tromperie passible d'amende. Selon France Nature Environnement, les véhicules incriminés doivent être rappelés au plus vite pour correction ou pour que leur homologation soit retirée. Le dossier de Renault est devant le Parquet depuis le 10 novembre 2016 et une enquête est ouverte concernant les émissions de dioxyde d'azote et de CO₂ de certains véhicules du constructeur.

Pour FNE, ce n'est pas très surprenant : la commission indépendante mise en place après le scandale Volkswagen, à laquelle nous avons contribué, avait déjà observé de forts dépassements des émissions sur plusieurs modèles de la marque. « Ces émissions portent directement atteinte à la santé des citoyens et constituent une tromperie pour le consommateur, a rappelé Denez L'Hostis. Pour cette raison, France Nature Environnement envisage de se porter partie civile dans l'affaire Renault. Il est légitime que les responsables de ces dépassements de pollution scandaleux observés pour certains véhicules diesel soient punis. » Le 9 février 2017, le dossier de PSA a également été transmis à la justice, auprès du Parquet de Versailles. Ce constructeur suivra-t-il le même chemin que Renault ?

AGENDA

Les super pouvoirs de la nature

Du 17 au 21 mai 2017, venez rencontrer les super héros et héroïnes de la nature, ces passionnés mis à l'honneur pour la 10^e édition de la Fête de la Nature. Les bénévoles et salarié.e.s du mouvement France Nature Environnement seront bien sûr de la partie. Plus de 5 000 manifestations gratuites sont prévues. Laissez-vous surprendre ! fetedelanature.com.



Que la fête démarre !

Du 3 au 11 juin 2017, la Fête des mares, coordonnée par la Société nationale de protection de la nature, vous invite partout en France à mieux connaître et protéger ces micro-zones humides, naturelles ou artificielles, leur faune et leur flore, souvent remarquables. www.snnpn.com

La Lettre du Hérisson est éditée par France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968, reconnue d'utilité publique en 1976. **Directeur de la publication** : Denez L'Hostis. **Rédactrice en chef** : Bénédicte de Badereau **FNE** 81-83 boulevard de Port-Royal 75 013 Paris / www.fne.asso.fr / information@fne.asso.fr **Conception graphique et réalisation** : Cito / www.cito.fr **Impression et routage** : Imprimerie des Hauts de Vilaine – BP 52179 – 35 221 Châteaubourg Cedex / Dépôt légal : Avril 2017 / ISSN 1632 4315

La reproduction des articles de la Lettre du Hérisson est autorisée pour les particuliers et les associations sous réserve dans citer la source datée, les auteurs, et sans utiliser les photographies. La Lettre du Hérisson est imprimée sur du papier Cyclus Print, un papier recyclé, par un imprimeur labellisé Imprim'Vert.



France Nature Environnement est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance. comitecharte.org

RISQUES INDUSTRIELS

Chimirec, de nouveau devant la justice

Élimination irrégulière de déchets dangereux, exploitation d'une installation classée pour la protection de l'environnement sans autorisation, fourniture d'informations inexactes à l'administration, altération frauduleuse de la vérité... Fin mars, le groupe Chimirec, 131 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2015, spécialisé dans la récupération et le traitement de déchets toxiques, son PDG et six de ses cadres, ont répondu devant la Cour d'appel de Paris de lourdes accusations.

France Nature Environnement s'est constituée partie civile dans cette affaire qui a éclaté grâce à des lanceurs d'alerte. En 2003, d'anciens salariés du groupe signalent des pratiques douteuses. L'enquête révèle qu'entre 2000 et 2006, au lieu de décontaminer les huiles issues de la vidange de transformateurs contenant des PCB, APROCHIM, filiale de Chimirec, les diluait pour atteindre un seuil légal de contamination. Ces PCB, ou

polychlorobiphényles, sont particulièrement dangereux : toxiques, repro-toxiques, bio-accumulables dans l'organisme et l'environnement, ils seraient aussi cancérogènes. Pour cette opération, l'entreprise bénéficiait de subventions de la part de l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie. Pire, ces huiles étaient parfois revendues.

En première instance, en décembre 2013, après plusieurs années de procédure, le Tribunal correctionnel de Paris a prononcé à l'encontre des responsables de Chimirec des peines conséquentes, dont 15 mois de prison avec sursis et 30 000 euros d'amende pour le PDG du groupe et des amendes s'élevant de 100 000 à 180 000 euros pour les filiales du groupe. France Nature Environnement souhaite que les juges d'appel confirment ces condamnations. Ce procès doit être l'occasion de moraliser la filière de traitement des déchets. La décision de la Cour d'appel est attendue le 22 juin.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Écologie et justice sociale

Qu'on parle d'énergie, d'alimentation, de climat, de logement, un constat vient vite : justice sociale et transition écologique sont intimement liées. Les inégalités sociales créent des inégalités environnementales et réciproquement. Comment faire émerger de nouvelles solidarités, faire progresser ensemble la société et la protection de l'environnement ? Cette question sera au centre de notre 2^e Université d'été, organisée les 29, 30 juin et 1^{er} juillet à Bierville, dans l'Essonne. Autour de conférences animées par des intellectuels et de nombreux acteurs de la société civile, cet événement sera l'occasion de partager des expériences et de construire des solutions. L'Université d'été est organisée en partenariat avec le Crédit Coopératif, l'Ademe et le ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer.

Plus d'informations sur fne.asso.fr

GÉNÉROSITÉ

Léguer pour une nature préservée

Protéger notre patrimoine naturel commun, préserver la santé et le bien-être de tous les êtres vivants, retrouver un monde vivable et désirable : ces actions sont rendues possibles grâce à votre soutien. Reconnue d'utilité publique, notre fédération, qui a reçu le label Don en confiance du Comité de la Charte, est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie totalement exonérées des droits de succession. Faire un legs ou une donation à FNE, c'est transmettre votre engagement pour la planète et faire vivre vos convictions. 95 % de nos fonds issus des dons, des legs et du mécénat sont affectés à nos missions sociales. Walid Houaidj vous accompagne en toute confidentialité : 01 44 08 02 59 ou walid.houaidj@fne.asso.fr

CONCOURS PHOTO 2017

À chaque plante son envie d'eau !

Qu'elles soient aquatiques ou poussent sur les rives, les plantes des milieux humides ont besoin d'eau pour vivre. Ce printemps, profitez des beaux jours pour les immortaliser, postez vos photos sur fne.asso.fr et gagnez un week-end nature pour deux personnes ou un abonnement au magazine Image & Nature. En jouant avec nous et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, vous œuvrez pour la préservation des végétaux des milieux aquatiques. [Toutes les modalités de participation sur fne.asso.fr](http://fne.asso.fr)



Alain de Maximy - Fotolia

PUBLICATION

C'était 2016

Chaque jour, les militant.e.s de FNE font avancer la transition écologique. Retrouvez nos combats, nos prises de positions dans le Rapport d'activité 2016, document de référence publié à l'occasion de l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 8 avril 2017. Feuilletter ce rapport annuel, c'est découvrir la richesse et la variété des actions menées par les associations membres, en métropole comme outre-mer. Enfin, côté finances, 2016 se distingue par un retour à l'équilibre de nos comptes, une augmentation significative des dons reçus de la part de particuliers (+ 29 % en un an) et une baisse des dépenses liées aux achats externes. [À lire sur fne.asso.fr.](http://fne.asso.fr)

FNE DANS LES MÉDIAS

Estocade contre les quads

On ne peut pas dévaler les chemins de randonnée en quad, contrairement à ce que laissent croire des images du site Internet de Yamaha. FNE Midi-Pyrénées a porté l'affaire en justice. « *Nous nous sommes sentis concernés [...] parce que nous recevons de plus en plus de signalements de nos adhérents* », indique Hervé Hourcade, le juriste de l'association. Le constructeur japonais a été condamné à 2 000 euros de dommages et intérêts. *20 minutes Toulouse*, le 9 mars 2017

Entreprendre, c'est aussi s'adapter

« *On peut comprendre qu'une entreprise ait à réaliser des adaptations considérables, mais on ne peut pas dire qu'il y a trop de réglementation* », a réagi Rita Fahd, en charge des questions de RSE à FNE, aux quarante propositions du Medef qui réclame une pause réglementaire et législative dans le domaine du droit de l'environnement. *Le Monde*, le 31 mars 2017.

Par votre don vous nous aidez à protéger la Nature et l'Environnement

A renvoyer sous enveloppe affranchie à FNE – 3 rue de la Lionne – 45 000 Orléans ou à remplir sur fne.asso.fr

Oui, je me sens concerné-e par la protection de la nature et de l'environnement et désire continuer à soutenir les actions de France Nature Environnement.

Je donne : 15 € 20 € 30 € 50 € ou..... €



MES COORDONNÉES :

Mme M.
 Nom : CP : [][][][][]
 Prénom : Ville :
 Adresse :
 Email :

Je règle par chèque bancaire ou postal à l'ordre de France Nature Environnement.

Je souhaite recevoir la Lettre du Hérisson :
 en version papier (indiquez votre adresse ci-contre)
 en version électronique (indiquez votre email ci-contre)

Confidentialité : vos coordonnées sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal et bénéficier de la réduction d'impôts. Nous les utilisons uniquement à des fins de gestion et d'information. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données qui vous concernent.

LH 265



Impact carbone de cette Lettre du Hérisson



Cigéo, le scandale six pieds sous terre

Enfouir les poubelles du nucléaire à 500 mètres de profondeur et pour des millénaires : c'est l'idée de l'Andra à Bure, dans la Meuse. Mais les associations ne l'entendent pas de cette oreille. Sur place, la tension monte.

C'est l'histoire d'un petit village meusien devenu l'épicentre de la lutte contre les déchets nucléaires. Depuis plus de vingt ans, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) veut installer à Bure un Centre industriel de stockage géologique, Cigéo, et enterrer dans les sous-sols argileux de la commune et de ses environs près de 90 000 m³ de déchets radioactifs issus des 58 réacteurs nucléaires français. En 2013, un débat public était organisé. 44 associations, dont FNE, MIRABEL-Lorraine Nature Environnement, Meuse Nature Environnement, BureStop55 - ont refusé d'y contribuer. Nous le savions : pour l'Andra et l'État, le sort des sous-sols de Bure était déjà scellé. Imposé sans réel débat parlementaire en 2016, le projet s'accélère désormais. Un « laboratoire » est déjà construit sur le site et les premières galeries ont commencé à être creusées. Faits tragiques, en janvier 2016, un effondrement a causé la mort d'un ouvrier, après celle d'une autre personne en 2002 et un blessé en 2001.

Mais la contestation n'est pas abandonnée. Les opposant.e.s s'organisent. En mars 2016, avec sa fédération de Lorraine, BureStop55, le Réseau Sortir du nucléaire et les Amis de la Terre, France Nature Environnement a contesté devant le Conseil d'État l'arrêté pris par Ségolène Royal, fixant le coût de Cigéo à 25 milliards d'euros, un montant largement sous-estimé.

Nouvel épisode judiciaire cet hiver. L'Andra a dû acquiescer de nombreux terrains, afin notamment de creuser puits d'accès et de ventilation pour ses 300 km de tunnel. Fin février, le tribunal administratif de Nancy a annulé la délibération de juillet 2015 du conseil municipal de Mandres-en-Barrois, qui autorisait le maire à conclure avec l'Andra l'échange du Bois Lejuc contre une autre forêt. Étrangement matinal, ce conseil avait statué à bulletin secret à 6 heures, sans respecter les modalités du scrutin et en publiant 3 versions différentes de la délibération. C'est une victoire pour les quatre habitants du village qui ont lancé ce contentieux et un sérieux revers pour l'Andra. Le conseil municipal a 4 mois pour délibérer à nouveau.

D'autres contentieux sont en cours. En juin 2016, avec les habitants de Mandres et d'autres associations, nous déposons plainte contre l'Andra qui a débuté des travaux dans le Bois Lejuc sans avoir respecté les procédures d'autorisation. En août 2016, la justice l'a condamné et lui a demandé de remettre les lieux en état. L'Andra a fait appel de sa condamnation, le délibéré est attendu pour le 22 mai.

Le 23 mars, les juges de la cour d'appel de Versailles ont estimé que l'organisme public n'avait pas caché l'existence d'une ressource en géothermie sous le site de Bure. Pour FNE, cette décision est décevante. Ce potentiel géothermique existe et doit être pris en compte, ne serait-ce que pour respecter le guide de sûreté.

Sur le terrain, la mobilisation locale ne faiblit pas pour faire respecter le droit et informer les citoyens, malgré les pressions. En 2016, des opposant.e.s ont occupé le Bois Lejuc, se sont fait expulser avant de le réoccuper. Pour garder ce bois, l'Andra emploie une équipe de vigiles qui se montrent régulièrement violents envers les opposants. Certains salariés de Cigéo emploient les mêmes méthodes : tentatives de repousser des opposants avec un engin de chantier, déversement d'essence près de militants qui empêchaient le passage des engins. Jusqu'où ira l'Andra ? Va-t-on revivre un deuxième Sivens ?

Outre ce déni du dialogue environnemental, l'histoire de Cigéo rappelle que l'industrie nucléaire parie toujours sur d'hypothétiques progrès de la science et de la technologie pour traiter plus tard les déchets extrêmement dangereux qu'elle produit. STOCAMINE en Alsace, mine de sel d'Asse II en Allemagne, WIPP aux États-Unis : les quelques exemples de stockage en grande profondeur de déchets chimiques et nucléaires se sont montrés désastreux. Qui se souviendra encore dans mille ans qu'un tel site existe ? Une épée de Damoclès plane déjà sur la tête des générations futures.

RÉGINE MILLARAKIS,

Mirabel - Lorraine Nature Environnement

EN SAVOIR PLUS :

mirabel-lne.asso.fr/f/cigeo.pdf

pandor.at

vmc.camp

Pour l'Andra et l'État, le sort des sous-sols de Bure était déjà scellé. Mais la contestation s'est organisée.

Biodiversité : la France pointée du doigt

La Commission européenne a publié début février le bilan de la mise en œuvre de la politique environnementale de chaque pays de l'Union européenne. Elle souligne les lacunes de notre pays en matière de protection de la biodiversité.

Tous les deux ans, la Commission européenne évalue l'efficacité des politiques environnementales des pays de l'Union. Cette édition confirme une nouvelle fois des réalités bien connues de France Nature Environnement. En France, seulement 22 % des types d'habitats d'intérêt communautaire et 28 % des espèces d'intérêt communautaire se trouvaient dans un état de conservation favorable entre 2007 et 2013.

Les habitats côtiers, les zones humides et les milieux liés à l'eau ainsi que les habitats liés à l'agriculture sont les principaux écosystèmes menacés. Parmi les principales causes de cette érosion de la biodiversité, les pratiques agricoles, notamment intensives. D'autant plus que les

politiques agricoles françaises intègrent mal la préservation de la faune et de la flore. D'autres politiques sectorielles comme la sylviculture, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et le tourisme ont aussi des impacts. Ce rapport questionne d'autre part le financement de toutes les politiques de conservation de la nature, notamment suite à la décentralisation de la gestion des fonds européens aux conseils régionaux. La France connaît ainsi des difficultés à financer la politique Natura 2000.

La Commission constate enfin des problèmes concernant la chasse des oiseaux migrateurs. La chasse au-delà des périodes légales et d'autres pratiques illégales persistent, contre lesquelles France Nature Environnement se bat

régulièrement, et les contrôles des services de l'État sont déficients. Maigre consolation, les auteurs notent des initiatives intéressantes mises en place dans notre pays pour la préservation de la biodiversité, dont la Trame verte et bleue.

MAXIME PAQUIN,

chargé de mission biodiversité

Les dernières sirènes de Mayotte

Mammifère marin, le dugong fréquente les eaux tropicales littorales de l'océan Indien et de l'océan Pacifique ouest, en passant par la mer Rouge. Seule une dizaine d'individus subsiste encore dans le lagon mahorais. Un plan pour sauver cette espèce au bord de l'extinction est lancé depuis 2012.

Le dugong (*Dugong dugon*) et ses cousins lamantins sont les seuls mammifères marins herbivores. À la fois potelé et fuselé, son corps d'une couleur gris-marron s'éclaircit du dos vers la face ventrale. Sa tête est massive avec un museau court et aplati, ses lèvres très développées servent à brouter les herbiers marins et cachent chez le mâle de petites défenses. Sa peau lisse et fine compte des poils épars. Il est doté de deux nageoires pectorales, mais n'a pas de nageoire dorsale. Comme celle de la baleine, sa queue est fendue à deux lobes. L'animal vit seul ou en groupe. Les dugongs communiquent entre eux par de petits sifflements.

Le dugong atteint sa maturité sexuelle entre 6 et 17 ans et l'intervalle entre deux mises bas est compris entre 3 et 7 ans. Après 13 mois de gestation, la femelle se rapproche des milieux côtiers pour se protéger des prédateurs. Elle y donne naissance généralement à un seul petit qu'elle allaite pendant 18 mois. À sa naissance, le jeune dugong mesure déjà un peu plus d'un mètre pour un poids de 25 à 35 kg. Adulte, il mesurera un peu plus de trois mètres pour 400 kg.



Une vache de mer

Le dugong fréquente essentiellement les zones côtières peu profondes, mais s'alimente parfois plus loin et plus profondément. Il se nourrit dans les prairies sous-marines composées d'herbes, et non d'algues, où il broute avec une nette préférence les herbes à fleur. Vu sa taille, il engloutit entre 28 et 40 kg d'herbe fraîche par jour ! En dehors de ces périodes d'alimentation, il se réfugie dans les baies et larges chenaux des mangroves. Plutôt sédentaire, le dugong se déplace juste entre les zones d'alimentation et de repos. Mais des mouvements saisonniers de l'ordre de quelques dizaines de kilomètres pour rejoindre des eaux plus chaudes ont été constatés dans certaines populations, et le suivi de certains individus a montré qu'ils sont capables de parcourir plusieurs milliers de kilomètres, en plein océan.

Une espèce sensible au bord de l'extinction

On ignore presque tout des mœurs de la petite population qui fréquente le lagon de Mayotte et de ses échanges avec les populations voisines. Le lagon mahorais, l'un des plus grands du monde, présente toutes les qualités requises pour le bien-être des dugongs : des eaux calmes, des prédateurs peu nombreux, des herbiers marins étendus et des mangroves pour s'abriter, et l'espèce bénéficie du statut d'espèce protégée depuis 1995. Moins d'une dizaine d'individus fréquenteraient le lagon.

Sa croissance lente, à laquelle s'ajoutent une maturité sexuelle tardive et un faible taux de reproduction, rend cette espèce particulièrement sensible à toute perturbation, qu'elle soit naturelle, comme la destruction des herbiers par un cyclone, ou humaine. La moindre perte, comme la capture volontaire d'une femelle dans un filet de pêche en juin 2015, met en péril la conservation de toute la population. Le déclin de l'espèce s'est amorcé dans les années soixante-dix avec le développement de la pêche au filet et l'augmentation de la population de l'île. Depuis 1997, l'utilisation du filet est réglementée dans le lagon. Les herbiers marins souffrent d'envasement lié au développement de l'urbanisation et les pollutions n'améliorent pas leur santé. Enfin, le tourisme est en plein essor. Des activités nautiques s'ajoutent au trafic important dans le lagon, venant augmenter la pollution acoustique et les risques de collisions. Des nages avec les dugongs ont même été observées, perturbant les mammifères.

Un plan d'urgence pour les sauver

Ces menaces s'intensifient en raison du fort accroissement de la population mahoraise qui entraîne des problèmes de gestion des eaux usées et des déchets, et une surexploitation des ressources du lagon. En 2012, un plan de conservation du dugong a été lancé pour Mayotte. Outre un volet d'amélioration des connaissances sur la biologie et les mœurs de l'espèce, il vise à réduire à zéro les captures et toutes les destruc-

▲ Les mœurs de cet animal à l'allure joviale sont encore méconnues.

tions directes d'origine humaine. Ceci implique l'adhésion des pêcheurs pour obtenir l'arrêt total de la pêche au filet et pour développer des pratiques de pêche alternatives. Ceci nécessite aussi des moyens de police supplémentaires pour surveiller et verbaliser si nécessaire. Des mesures favorables d'ailleurs aux tortues marines. Le plan prévoit également d'agir pour le bon état des herbiers essentiels au dugong. À ces actions s'ajoutent la sensibilisation de la population mais aussi des recherches sur la place du dugong dans la culture mahoraise.

STÉPHANIE MORELLE,
chargée de mission biodiversité

Les associations membres de FNE sur l'île de Mayotte : Naturalistes de Mayotte et Mayotte Nature Environnement

DUGONGS ET LAMANTINS, LES DIFFÉRENCES

Malgré sa silhouette dodue, le dugong appartient aux mammifères siréniens, qui comprennent deux familles : les lamantins rassemblant 3 espèces et les dugongs ne comprenant aujourd'hui plus que le *Dugong dugon*. L'autre espèce, la Rhytine de Steller du Pacifique ayant disparu suite à sa surexploitation dans les années 1700. Les lamantins fréquentent aussi bien les eaux douces, saumâtres que marines, alors que le dugong est strictement marin. Au contraire des dugongs, les lamantins ont une peau épaisse et ridée et sont dotés d'une queue en forme de pelle.

ÉLECTIONS 2017

Nos dix propositions

Disparition des espèces, épuisement des ressources, précarités et gaspillages, risques sanitaires : la crise écologique, simple second rôle dans la campagne électorale, est pourtant vivace. Pour la contrer, France Nature Environnement formule dix recommandations pour un monde vivable destinées à ceux qui vont nous gouverner.

France Nature Environnement est apolitique et ne soutient aucun parti. Mais cela ne signifie pas que nous n'avons pas notre mot à dire lors des élections présidentielle et législative, moments forts de la vie démocratique. Ces échéances sont une opportunité pour dire aux futurs élus que la protection de la nature et de l'environnement compte pour leurs électeurs. Chaque jour, à travers ses actions, France Nature Environnement porte des solutions. En voici 10, très concrètes, et qui pourraient vraiment changer la donne.

INDIQUER LES CONDITIONS D'ÉLEVAGE ET DE RÉMUNÉRATION DES AGRICULTEURS

Aujourd'hui, il n'y a aucune obligation d'étiquetage des conditions de vie des vaches, des moutons, des cochons, des volailles ou des poissons qui finissent dans nos assiettes. Les consommateurs ignorent si l'éleveur a été rémunéré correctement. L'élevage traverse une crise importante et engloutit des aides publiques versées sans condition environnementale ou de bien-être animal crédible. En parallèle, en dépit du rejet des consommateurs, les organismes génétiquement modifiés se sont introduits dans notre chaîne alimentaire par le biais de l'alimentation du bétail. Pourtant, rien n'oblige à signaler les produits issus d'animaux nourris aux OGM.

A nous de dire aux futurs élus que la protection de la nature et de l'environnement compte

Notre proposition : que soit affiché clairement et obligatoirement un certain nombre d'informations sur les produits d'origine animale : élevé en plein air/en batterie, nourri à l'herbe ou avec des OGM, rémunération de l'agriculteur... Une telle mesure encouragerait l'adop-

tion de meilleures pratiques. Les Français sont prêts : les citoyens s'indignent de plus en plus de l'opacité des filières, la consommation de produits issus de l'agriculture biologique a progressé de 20 % en 2016. Parmi les amateurs de bio, 70 % d'entre eux évoquent d'ailleurs le bien-être animal comme l'un de leurs critères d'achat.

ENCOURAGER LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES MENACÉES ET LE RESPECT DU VIVANT

En métropole et dans les outre-mers, 1 143 espèces de notre flore et de notre faune sont inscrites sur la liste rouge des espèces menacées. Parmi elles, l'emblématique ours des Pyrénées, mais aussi d'autres espèces moins connues comme le Grand Hamster d'Alsace ou la tortue d'Hermann. En France, un mammifère sur dix risque de disparaître, mais aussi un reptile, un amphibien et un oiseau sur cinq. La nature subit des pressions de plus en plus fortes du fait de la croissance exponentielle des activités humaines. L'équilibre naturel de notre planète repose pourtant sur la biodiversité. 80 % des espèces végétales dépendent des abeilles, papillons et autres pollinisateurs pour se reproduire.

Nous réclamons une prise en compte bien plus importante de la biodiversité dans les politiques sectorielles (économie, agriculture, forêt, pêche, industrie, urbanisation, tourisme) et un renforcement des politiques de conservation et de gestion de notre patrimoine naturel. La présence et la réinstallation d'espèces symboles de « nature sauvage » comme l'ours, le loup, le grand tétras, l'esturgeon, doivent être favorisées. En parallèle, l'effort d'éducation et de sensibilisation à la nature doit être poursuivi, auprès de tous les publics. Chaque citoyen doit pouvoir accéder à une nature de qualité et de proximité.

IMPOSER UN CRITÈRE « QUALITÉ DE L'AIR » DANS LE BONUS-MALUS AUTOMOBILE

En décembre 2016, la France a connu le pic de pollution le plus intense depuis 10 ans. Moins flagrante, l'exposition à un air de qualité moyenne, en continu, a un impact dévastateur sur la santé. La pollution de l'air est la troisième cause de mortalité dans notre pays, liée à 52 000



décès prématurés par an, soit 145 personnes par jour, d'après l'Agence Européenne de l'Environnement. Pour couvrir son coût sanitaire, économique et financier, les Français déboursent chaque année plus de 100 milliards d'euros. L'Organisation mondiale de la santé classe les émissions de moteurs diesel comme cancérogènes certains. En ville, la première source de pollution aux particules fines, polluants particulièrement dangereux pour notre organisme, est le trafic routier. Nous proposons l'intégration d'un critère « qualité de l'air » au bonus-malus automobile, soit une incitation financière au moment de l'achat pour les véhicules émettant le moins de polluants.

AFFICHER LA PRÉSENCE DE NANOPARTICULES ET DE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Dans les couches, les cosmétiques, les aliments ou les détergents, de nouvelles substances s'immiscuent partout. Le PVC, par exemple, plastique largement utilisé pour les jouets des 0-3 ans, contient des phtalates, qui appartiennent à la grande famille des perturbateurs endocriniens. Ces molécules dérèglent notre système hormonal et peuvent provoquer des problèmes neurologiques, des cancers, des troubles de la croissance ou de la fertilité. Du côté des nanoparticules, ces infimes substances qui se faufilent jusqu'à nos organes vitaux et peuvent provoquer des maladies cardiovasculaires, des cancers, des malformations du fœtus, 600 produits en contenant sont disponibles sur le marché français. Plus de 200 produits fabriqués par l'industrie, dont des crèmes solaires et des dentifrices, contiennent du dioxyde de titane (E171 pour les intimes), une nanoparticule classée cancérogène. Un affichage clair est nécessaire pour sensibiliser les consommateurs, et à terme inciter l'industrie à se passer de ces molécules. Il est temps d'agir afin de prévenir les risques et limiter l'exposition, en particulier celle des populations sensibles, femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants.



La pomme reçoit
une 36 traitements
aux pesticides.



RÉDUIRE DE MOITIÉ L'UTILISATION DES PESTICIDES D'ICI 2025

Entre 2009 et 2015, la consommation de pesticides a augmenté de 18 % en France. Aucune distance de sécurité n'est imposée entre les champs traités et les habitations. En moyenne, une pomme est traitée 36 fois. Ces produits phytosanitaires nuisent à l'environnement et à notre santé. Les personnes trop exposées, agriculteurs en tête, sont davantage touchées par la maladie de Parkinson, les risques de cancers ou d'infertilité. En se passant de pesticides de synthèse, l'agriculture biologique, en pleine croissance, a pourtant apporté la preuve qu'une autre agriculture est possible, avec un impact positif sur l'emploi rural. Il devient impératif de réduire l'exposition de tous à ces produits. Comment ? En formant les agriculteurs, en s'appuyant sur l'expérience des fermes qui ont déjà réduit l'usage des pesticides, en imposant que ceux qui conseillent sur l'utilisation des pesticides ne puissent plus être les vendeurs, dont l'intérêt n'est pas bien sûr de diminuer les quantités vendues.

OBTEENIR UNE LOI QUI PROTÈGE VRAIMENT LES SOLS

Les sols nous sont indispensables. Ils filtrent l'eau, nous nourrissent, nous habillent, nous soignent. Ils sont un réservoir de biodiversité, enfin, ils stockent du carbone... Et pourtant, pollués, étouffés, rongés, ils sont en danger (voir aussi Lettre du Hérisson n°264). Nous perdons chaque année 60 000 hectares de terres agricoles et 20 000 hectares d'espaces naturels. Protégeons réellement les sols avec une loi votée au Parlement, qui répondra aux principaux risques qui les menacent : l'érosion, l'imperméabilisation, l'appauvrissement en matières organiques, les pollutions, la destruction des espaces naturels...

TAXONS ENFIN LES PRODUITS JETABLES

Chaque seconde, 126 gobelets en plastique et 233 lingettes sont utilisés en France. Rasoirs, lingettes, papier aluminium... Ces objets à usage unique polluent nos sols, nos rivières, nos océans. En 2007, lors du Grenelle de l'Environnement, une taxe pour décourager l'achat de ces produits polluants avait été promise. 10 ans après, elle n'existe toujours pas. Passons à l'action et instaurons enfin cette taxe pour mettre fin à la société du jetable.

REPENSER LE SYSTÈME D'AIDES A LA RENOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTI- MENTS

86 % des logements consomment trop d'énergie : c'est le premier poste de consommation d'énergie en France et une source de dépenses très importante pour les ménages. En particulier pour les 12,5 millions de Français qui souffrent de précarité énergétique. Pour réussir la transition énergétique, sortir des énergies fos-

< Nous faisons aussi campagne sur les réseaux sociaux pour que nos propositions soient partagées par le plus grand nombre.

@FNEasso
Pendant
et après les
élections,
agissez et
réagissez
avec nous
sur notre
page
Facebook et
sur Twitter.

siles et du nucléaire d'ici 2050, 750 000 logements par an auraient besoin d'être rénovés. Restaurer sa résidence, c'est réduire sa consommation d'énergie et donc préserver l'environnement. Transformer son logement en bâtiment basse consommation est possible et rentable. Mais aujourd'hui, les aides sont dispersées, peu connues et donc inefficaces.

Nos propositions : un guichet unique pour simplifier les demandes d'aides et guider les particuliers, des soutiens privilégiant les rénovations les plus performantes et la formation des artisans.

STOPPER LA DESTRUC- TION DES ZONES HUMIDES

Entre l'eau et la terre, les tourbières, les mares, les marais ou les mangroves, véritables réservoirs de biodiversité, occupent une place prépondérante dans l'équilibre fragile de notre environnement. Mais les zones humides sont menacées par l'intensification des pratiques agricoles, des aménagements hydrauliques inadaptés, la pression de l'urbanisation et les infrastructures de transport. Au cours du 20^e siècle, près des deux tiers des zones humides ont été détruites. D'autres sont toujours visées par de grands travaux, comme à Notre-Dame-des-Landes, à Roybon ou pour le tunnel Lyon-Turin. Nous réclamons un moratoire sur les destructions de zones humides, ce qui signifie l'interdiction de tous les travaux qui les mettraient en péril.

ALLONGER LA DURÉE DE VIE DE NOS OBJETS

Connaissez-vous le poids de nos déchets électriques et électroniques en 2015 ? 1,3 million de tonnes, soit 128 fois le poids de la Tour Eiffel ! Smartphones, ordinateurs mais aussi électroménager, nos appareils qui finissent à la poubelle gaspillent les ressources naturelles : métaux précieux, terres rares, eau, énergie. Pourtant, dans près d'un cas sur deux, ils pourraient être réparés. Mais encore faut-il que cela soit possible, ce qui est loin d'être le cas : manque de pièces détachées, coût de la réparation trop élevé, appareils indémontables... Et si on mettait fin à l'obsolescence de nos objets ? Nous demandons que la mise à disposition de pièces détachées pendant 10 ans devienne obligatoire, à un coût et dans des délais acceptables.

ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE LA VOIX DE LA NATURE

Il ne tient qu'à nous de faire de l'environnement un sujet phare de la campagne. Depuis plusieurs semaines, les bénévoles de France Nature Environnement rencontrent les équipes de campagne des candidats à la présidentielle pour défendre auprès d'elles nos propositions, compilées dans notre livre *S'engager pour un monde meilleur* (ed. Flammarion). Les associations du mouvement disposent quant à elles d'un kit de plaidoyer pour les aider à interpeller les futurs parlementaires. Et comme l'union fait la force, nous répliquons cette mobilisation sur Facebook et Twitter, des réseaux sociaux devenus incontournables, en invitant tous les citoyens, adhérents ou non à nos associations, à nous y retrouver. D'autres initiatives sont lancées : nous avons rejoint l'Appel des solidarités piloté par la Fondation Nicolas Hulot et Emmaüs, qui met en avant l'action et les propositions portées par les associations françaises qui mettent la solidarité au cœur de leur engagement quotidien, pour la nature, les générations futures, ou auprès des plus démunis. Le parti pris de cet Appel ? Témoigner auprès du grand public de notre engagement et nos revendications et les placer au cœur du débat pour les élections.

ANNE VONESCH

Ferme sur le bien-être animal

À la fois déterminée, modeste et intarissable sur son engagement, Anne Vonesch défend avec ardeur la condition des animaux d'élevage, sur tous les terrains.

C'est le résultat des heures passées sur ses dossiers. Des allers-retours entre Bruxelles, siège de la Commission européenne, et l'Alsace. Des discussions animées avec les éleveurs. Des années de patience avant de voir émerger dans le débat politique le bien-être des animaux, la cause qui lui tient tant à cœur, devenue sa priorité depuis plus de vingt ans. En réunion, en toute indépendance, Anne Vonesch exprime toutes ses convictions, même les plus dérangeantes, tout en s'appuyant sur des faits.

« Dans ce domaine qui concerne des êtres vivants et sensibles, leur existence et leur mort, l'éthique n'est jamais loin, et elle est primordiale », explique celle qui a étudié la théologie. « Le bien-être des animaux constitue une véritable urgence, parce que chaque animal n'a qu'une seule vie. Nous n'avons pas d'autre choix que de travailler avec acharnement pour que le traitement des animaux change, résume-t-elle. » Toute la difficulté consiste à définir techniquement les critères d'acceptabilité pour l'incontournable transition entre l'existant - l'élevage intensif conventionnel - et une « utopie réaliste », à laquelle elle adhère, qui place très haut les critères du bien-être animal. « Vingt mille poules pondeuses en plein air, est-ce acceptable ou non ?, questionne-t-elle. Les réponses divergent. Or le plus souvent, des améliorations sont possibles. »

Depuis une dizaine d'années, Anne Vonesch est engagée au sein du réseau agriculture de France Nature Environnement, en plus de ses activités de vice-présidente d'Alsace Nature, la fédération d'associations alsaciennes. Référente sur la thématique du bien-être animal, elle représente France Nature Environnement et le Bureau européen de l'environnement, qui rassemble 140 organisations européennes, dans des groupes d'experts sur l'élevage auprès de la Commission européenne.

REPÈRES

Fin des années 70 : Première adhésion à Alsace Nature

1996 : Premières mobilisations pour le bien-être animal

2013 : Devient vice-présidente d'Alsace Nature

2016 : Publie *L'empathie racontée au monde de l'élevage*, ed. Thèmes sensibles.

Née à Munich, en Allemagne, élevée par une mère interprète dans un milieu très européen, cette enfant de l'après-guerre n'hésite pas à éprouver des études dans plusieurs langues et à écouter ce qui se fait ailleurs. En matière de bien-être animal, la France a des années de retard sur ses voisins. Anne Vonesch espère voir notre pays suivre l'exemple de la Suisse, de la Suède, ou dans une moindre mesure de l'Allemagne, en particulier en ce qui concerne un meilleur respect des besoins comportementaux des animaux ou l'expérimentation de l'abattage à la ferme, qui épargne à l'animal des souffrances inutiles.

« Le drame de l'élevage, c'est la compétitivité absurde dans lequel il est lancé. Aujourd'hui, les acteurs du marché dictent la loi et l'Europe encourage la production de masse. » Elle réclame avec France Nature Environnement une réorientation des aides de la PAC, pour qu'elles privilégient les exploitations les plus vertueuses. Changer une virgule dans un texte de loi réclame une « énorme énergie », mais dans son combat, elle n'est pas seule. Beaucoup d'associations et de collectifs se battent contre l'installation de fermes usines, comme Novissen, mobilisée contre la ferme des mille vaches en Picardie,

ou AIVES en Nord-Pas-de-Calais. Le 25 mars, avec le Collectif Plein Air, qu'elle anime avec d'autres et qui réunit une trentaine d'associations de toute la France, et avec le Collectif contre la porcherie de Landunvez, Anne Vonesch organisait une conférence de presse sur la plage de Landunvez (Finistère), pour interpeller les candidats aux élections. Elle estime nécessaire et complémentaire l'action d'une association comme L214, qui révèle les maltraitances dans les abattoirs et élevages.

« Ce qui me frappe, c'est sa cohérence, conclut Maurice Wintz. Elle a souvent accueilli chez elle des animaux en déshérence. » « Les animaux ont toujours été dans ma vie. J'ai toujours eu un intérêt pour eux, des plus grands aux plus petits, comme les petits invertébrés des prairies. Même si je ne suis pas naturaliste » dit-elle avec une dose d'humilité. Anne Vonesch nous laisse, il est temps pour elle d'aller promener ses chiens, deux animaux qu'on imagine heureux.

BÉNÉDICTE DE BADEREAU

L'empathie expliquée au monde de l'élevage

De sa plume lettrée, libre et scientifique, Anne Vonesch combine conte, science et vécu dans un ouvrage l'empathie, cette capacité à se mettre à la place d'autrui, la science, la psychologie et s'interroge sur le bonheur, les émotions des animaux et le monde de l'élevage, qui oppose si souvent un « niet » au bien-être des animaux. Une approche non conformiste, à lire sur collectifpleinair.eu

À lire aussi sur fne.asso.fr, notre dossier : L'élevage sans souffrance est-il possible ?

« Il n'y a pas de développement durable sans compassion, justice et solidarité envers les plus faibles. »

Cette médecin de formation, qui a arrêté d'exercer pour s'occuper de ses trois enfants, « appuie toujours ses dires sur des éléments scientifiques », selon Maurice Wintz, ancien président d'Alsace Nature qui la côtoie depuis de longues années. « Elle est très rigoureuse, reprend-il. Elle n'hésite pas à se rendre dans les exploitations, à se faire entendre dans ce milieu très masculin de l'élevage. Elle est reconnue pour ce qu'elle dit. » Du terrain aux institutions européennes, Anne Vonesch mêle éthologie (la science du comportement animal), environnement, économie, éthique, et croise les informations qu'elle récolte auprès des éleveurs et d'autres acteurs avec les données des publications scientifiques et professionnelles.



© Laurent Réa